Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

L'Ostalas - Hébergement et bien-être

Porteur du projet : SAS L'Ostalas

Lafrançaise

Subvention FEADER de 46 929,73€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 18/07/2022

Site internet : https://www.domaine-lostalas.com/

L'Ostalas est un établissement éco-responsable, dédié au mieux-être et au ressourcement, proposant initialement des chambres d'hôtes référencées « chambre d'hôte de référence ». Situé sur la commune de Lafrançaise, dans un domaine de 6 hectares, c'est une ancienne demeure seigneuriale devenue par la suite une exploitation fruitière bio. La proposition mise en œuvre par les propriétaires est structurée autour de 3 piliers :

- Le corps avec des ateliers de pratiques corporelles douces (yoga, Qi Qong…),
- Le mental avec des pratiques autour de la méditation, la sophrologie…,
- L'alimentation avec une nourriture bio, issue majoritairement de productions locales.

Le projet présenté pour LEADER a consisté à aménager 4 chambres supplémentaires pour passer du statut de chambre d'hôtes à celui d'hôtel. Le pigeonnier existant a également fait l'objet de travaux pour créer un lieu de vie complémentaire (salon de lecture et accueil des prestations proposées par des intervenants extérieurs : massages, soins, séances de coaching…).
Des dépenses pour développer l'accessibilité et les standards de qualité de l'établissement (rampe d'accès, signalisation des places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite) **ont aussi été prises en compte.** Une autre dimension du projet a été de pouvoir **professionnaliser et développer le marketing et la communication en s'appuyant sur l'internationalisation et le digital.**

Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

L'Ostalas est un projet à forte dimension écoresponsable : respect du lieu et de son histoire via une réhabilitation et une restauration qui respecte les techniques et matériaux traditionnels. L'ameublement et les équipements ont été choisis pour impacter au minimum la santé (produits d'entretien, lits, matelas, linges, naturels et bios). Les choix d'approvisionnement pour les repas participent de la même volonté : produits locaux et du jardin.

La demande d'aide LEADER a porté sur les dépenses d'aménagement des chambres et du pigeonnier, des travaux liés à l'accessibilité et à la communication.

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°2 « Mettre en œuvre une stratégie de développement de l'économie touristique et culturelle axée sur le potentiel patrimonial local et l'expression identitaire des terroirs » :

2.4 - Développement et qualification de l'offre d'hébergement :

- Hébergements s'inscrivant dans une démarche de qualité avérée (engagement à être candidat au label Qualité Tourisme) et/ou s'inscrivant dans un patrimoine architectural de qualité et significatif de l'identité locale.

Plafond LEADER : 80 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 24/10/2022)*

Montant dépenses éligibles retenues	**156 436,28 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**46 929,73 €**
Autre cofinanceur :	
→ Région Occitanie	31 286,49 €
Autofinancement	78 220,06 €